



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 11 mars 2015

L'an deux mille quinze et le onze mars le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Christine ALIKER, Éric JULIAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERIAG, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Absents excusés : MM Félix CATHERINE, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Dominique CUPIT, Marie Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Félix CATHERINE, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Dominique CUPIT, Marie Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN, ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Charles ANIN, Sainte-Claire JANVIER, William PAULIN, Marinette TORPILLE.

Table with 3 columns: En exercice, Présents, Votants. Rows show 35 in exercise, 28 present, 34 voters (including 06 proxies). A VOTES section shows 34 votes for, 00 abstentions, and 00 against.

Date de la convocation 05/03/2015

Date d'affichage 05/03/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

CHELCHÉ KA SONJE Recherche de co-financements

Président de Séance : Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance : William PAULIN

CHELCHÉ KA SONJE : RECHERCHE DE CO-FINANCEMENTS

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Christine ALIKER indique que la nouvelle mandature de la ville souhaite mettre en place une politique culturelle forte inspirée des valeurs du siècle des lumières dans laquelle l'humanisme tient une place prépondérante.

Il s'agit selon les orientations retenues de :

- 1) Définir un cadre pour l'action inscrit dans le droit fil des valeurs humanistes du siècle des lumières véhiculées notamment par l'image forte de l'abolitionniste Victor Schœlcher ;
2) Faire de ce cadre humaniste le moteur de la culture à Schœlcher, la marque de fabrique de la commune ;
3) Faire de la politique culturelle et artistique un vecteur de la transformation de la ville ;

Ainsi, dans ce contexte, depuis 06 ans, la ville a souhaité honorer sans exclusive toutes les grandes figures ayant contribué à l'abolition de l'esclavage à la Martinique dans le cadre de la manifestation annuelle de quartier intitulée « 27/04 - 22/05 CHELCHÉ KA SONJE ».

En effet, chaque année, un lien entre les dates du 27 avril et du 22 mai a été mis en avant dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage de 1848, dans le cadre de son devoir de mémoire.

Fort de son succès, ce rendez-vous est devenu au fil du temps une manifestation reconnue et financée par la municipalité qui a souhaité étudier, dans le cadre de la commission Humanité, Culture et Arts, les modalités de montée en puissance du concept « CHELCHE KA SONJE ».

Ainsi, il pourrait être envisagé dans le cadre d'un évènement de transition entre l'ancien dispositif et le nouveau, une manifestation mettant en avant une nouvelle philosophie basée sur :

- **Une nouvelle appréhension de la mémoire collective au service d'un futur radieux**

La manière d'appréhender notre passé conditionne notre avenir. Si ce passé est vécu avec fierté, il conduit nécessairement au développement de générations fortes.

- **L'ouverture au monde**

De nombreux peuples ont connu et connaissent toujours des traumatismes. Ces souffrances partagées peuvent être des socles de solidarité et de construction commune, d'où l'ouverture aux autres cultures.

- **Le développement des connaissances**

L'ignorance enchaîne l'homme. Un des moyens de s'en libérer est d'étendre la connaissance et de développer l'esprit critique.

- **L'humanisme**

Placer l'homme et son développement en termes de savoirs, de bien-être et de culture, favoriser l'échange et le dialogue.

Les 05 temps forts de cette manifestation culturelle pourraient se décliner ainsi :

1. **27/04/15** : Commémoration de l'abolition de l'esclavage – Bourg
 1. Dépôt de gerbe devant la statue de V. SCHOELCHER au son du tambour
 2. Lecture du décret sur la laïcité par des collégiens
 3. Echange autour d'un pot
2. **09/05/15** : Dévoilage de la plaque de l'immeuble de Victor Schœlcher et manifestation associée à Ravine-Touza - Cité de la Liberté
3. **Du 01/05 au 20/05** : Sensibilisation du public jeune
 1. Analyse de texte, dictée ou échange sur l'humanisme et les émancipations
 2. Diffusion de films à Madiana
 3. Conférences
4. **21/05/15** : Soirée de la liberté et des émancipations qui constitue une ouverture vers le concept renouvelé de « CHELCHE KA SONJE ».
5. **Newsletter** de conscientisation trimestrielle.

Le cout prévisionnel de l'opération est estimé à 40 609, 37 € *

*non compris la location d'un podium (Celui de la ville étant non praticable à ce jour).

=====
Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Madame Christine ALIKER et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'autoriser le Maire à rechercher des co-financements en sollicitant des partenaires financiers (Etat, Région, Département, CACEM).**

- d'approuver le principe de lancement de cette manifestation pour 2015, sous réserve d'obtention de co-financements.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 31 MARS 2015

Le Maire


Luc CLEMENTE

